



**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil de Communauté**

Séance du lundi 15 novembre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCI du Doubs -
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.2, 3.3, 3.4, 3.6, 3.7, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3,
7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 10.1

Les rapports 3.1 et 3.5 ont été reportés

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h45

Étaient présents : Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO (jusqu'au rapport 1.1.2) Avanne-Aveney : Laurent DELMÔTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN (jusqu'au rapport 3.4), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 7.8), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 5.2), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 7.8), Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Boussières : Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.2) Champagny : Claude VOIDEY (représenté par Michel GABRIEL) Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : André BAYEREL, Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER François : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Mamirole : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET (représentée par Joël BEAUJARDIN) Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (à partir du rapport 1.1.1), Pierre CONTOZ (représenté par Hervé TOURNOUX) Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Novillars : Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ (représenté par Danielle GIRARDOT) Pelousey : Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilly-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (représenté par S. ZECCHINI jusqu'au 0.1 et présent à partir du rapport 1.1.1) Pugy : Marie-Noëlle LATHUILLIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1).

Étaient absents : Amagney : Thomas JAVAUX Besançon : Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Béatrice RONZI, Joëlle SCHIRRER Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Chaleze : Christophe CURTY Champoux : Thierry CHATOT Chatillon-le-Duc : Denis GALLET Chaudfontaine : Jacky LOUISON Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST Gennes : Jean SIMONDON Larnod : Gisèle ARDIET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Morre : Gérard VALLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE Pelousey : Catherine BARTHELET Pirey : Jacques COINTET Pouilly-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET Routelle : Claude SIMONIN Thise : Bernard MOYSE Torpes : Bernard LAURENT Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : Alain BLESSEMAILLE

Procurations de vote :

Mandants : N. BODIN (à partir du rapport 3.6), P. BONNET, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), YM. DAHOUI, JJ. DEMONET, F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, JM. GIRERD, N. GUILLEMET, V. HINCELIN, C. MICHEL, M. OMOURI, J. PANIER, J. SCHIRRER, C. TISSIER (jusqu'au rapport 0.1), B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport 1.1.3), D. GALLET, G. VALLET, G. ARDIET, P. BELUCHE, C. BARTHELET, JM. BOUSSET, B. MOYSE,

Mandataires : JL. FOUSSERET (à partir du rapport 3.6), E. PEQUIGNOT, C. DEVESA (jusqu'au rapport 0.1), JP. GOVIGNAUX, JC. ROY, M. LOYAT, L. HAKKAR, J. ROSSELOT, E. ALAUZET, F. PRESSE, S. WANLIN, E. SASSARD, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, C. THIEBAUT (jusqu'au rapport 0.1), R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), P. GUILLAUME, JM. CAYUELA, MN. LATHUILLIERE, B. BOURDAIS, C. OYTANA, S. ZECCHINI, J. TARBOURIECH.

Délibération n°2010/00-1232

Rapport n°4.1 - Fonds « Centres de village » - Rénovation du lavoir de la Dosoux de Torpes

Fonds « Centres de village » - Rénovation du lavoir de la Dosoux de Torpes

Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président

Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Inscription budgétaire	
BP 2010 et PPIF 2010/2014	Montant prévu BP 2010 : 135 000 €
Fonds « Centres de village »	Montant de l'opération : 7 753 €

Résumé :

Le projet de rénovation du lavoir de la Dosoux de Torpes est soumis à examen au regard des critères d'attribution du fonds « Centres de village ». Il est proposé d'attribuer une subvention de 7 753 € à la commune de Torpes.

Le projet consiste en la remise en état du lavoir de la Dosoux et s'est déroulé en deux tranches :

- la 1^{ère} tranche porte sur l'étanchéité des bassins et la remise en état des abords. Cette tranche s'est déroulée en 2007/2008 pour un coût de travaux de 21 231 € HT,
- la 2^{ème} tranche, achevée en 2010, a consisté en la pose de la charpente et de la couverture, pour un coût de travaux de 11 843 € HT.

La seule entreprise intervenue est CDEI/Chantiers Départementaux pour l'emploi d'insertion qui est une association d'insertion par l'activité économique.

Il est proposé d'attribuer une subvention dans le cadre du fonds « Centres de village » tel que détaillé dans la fiche annexée.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'éligibilité du projet de rénovation du lavoir de la Dosoux à Torpes,
- l'attribution d'une subvention à la commune de Torpes, à hauteur de 33 % du reste à charge, soit 7 753 €, dans le cadre du fonds « Centres de village ».

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du Conseil de Communauté du lundi 15 novembre 2010
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

PREFECTURE
DE REGION FRANCHE-COMTE
PREFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité



REC 15 NOV 2010

2/3



**« Valorisation patrimoniale et touristique
des bourgs de l'agglomération »,
dit fonds « Centres de village »**

Remise en état du lavoir de la Dosoux de Torpes

Maître d'ouvrage : Commune de Torpes

Descriptif :

Les travaux ont porté sur la remise en état de l'étanchéité des bassins, l'aménagement des abords, la pose de la charpente et de la couverture.

Cadre de référence : Fiche B35 du contrat d'agglomération 2004-2006.

Observations au regard du cadre défini par la commission 4 :

Centralité : le projet se situe dans le centre du village, à proximité de la mairie.

Axe dans lequel le projet s'inscrit : le projet rentre dans l'axe 1 « Aménagement d'espace public »

Critère de richesse :

Catégorie 1 : DSC/hab > 26 € → subvention majorée : 40% du restant à charge	Catégorie 2 : 18 € > DSC/hab > 26 € → subvention : 33% du restant à charge	Catégorie 3 : DSC/Hab < 18 € → subvention minorée : 25% du restant à charge
	Torpes	

Critères Développement Durable :

Accès au PMR, intervention de l'entreprise d'insertion les Chantiers départementaux.

Plan de financement (en Euros HT) :

Montant des travaux	33 074
Tranche 1.....	21 231
Tranche 2.....	11 843
Subventions reçues	
CRFC.....	3 024
CG25.....	6 557
Restant à charge de la commune.....	23 493
CAGB (33%)	7 753
Commune.....	15 740

La subvention de la CAGB attribuée en 2010 sur la tranche 1 et 2 correspond à 33% du reste à charge de la commune sur les travaux, relevant de l'axe 1, soit un total de 7 753€. 50% de la subvention sera versée dès sollicitation par la commune, l'ajustement sera effectué lors du versement du solde de la subvention, à réception des justificatifs des travaux et des notifications de subvention.

Avis de la commission 4 du 28 septembre 2010 :

Avis favorable

Avis défavorable